

DEC210823INSHS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5815 intitulée Dynamiques du droit**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord du partenaire tutelle principale ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

DECIDE :**Article 1^{er} : Renouvellement**

Est renouvelée, à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour une durée d'un an, l'unité mixte de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales

Délégation Occitanie Est

UMR n° 5815

Intitulé : Dynamiques du droit.

Directeur par intérim : M. Malo DEPINCÉ, maître de conférences à l'Université de Montpellier

Directrice adjointe par intérim : Mme Agnès ROBIN, maître de conférences à l'Université de Montpellier

Tutelle principale : Université de Montpellier

Section : 36

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

